

<b>JOURNAL</b>	<b>SUD OUEST</b>	
<b>DATE</b>	<b>Jeudi 27 juillet</b>	

## ESNANDES

# Les travaux de la contre-digue débutent en août

Treize ans après le passage de Xynthia, les travaux de construction du dernier ouvrage de protection du village contre les submersions marines vont débuter le 1<sup>er</sup> août. Dans la nuit du 27 au 28 février 2010, le raz-de-marée touchait la partie ouest du village, occasionnant une victime sur son passage.

Dans un premier temps la digue ouest qui relie Esnandes à Charron a été confortée, tout comme celle de la Prée de Sion, dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) de l'Agglo rochelaise.

### Travaux jusqu'en 2025

Dans son programme de défense à la mer et après plusieurs années d'études, l'État a validé le principe de pro-

tection d'une digue de front associée à une contre-digue, dite de second rang. Le dispositif, formant une sorte de bassin de rétention, empêche l'eau de mer ayant franchi la première digue de se répandre dans le village.

Depuis Xynthia, la partie nord du village est dans l'attente de sa contre-digue, élaborée cette fois dans le cadre du Papi Nord Aunis. Les travaux qui débuteront le 1<sup>er</sup> août se concentreront de part et d'autre de la route départementale 105, rejoignant la route départementale 106 de chaque côté du centre-bourg.

Concrètement, l'ouvrage ceinturera le village du camping à l'église fortifiée. La durée annoncée des travaux est de trois ans, répartie en trois

phases. Le coût global de l'opération est de 3,9 millions d'euros, partagé de la façon suivante : 40 % aux frais de l'État, 9 % de la Région Nouvelle-Aquitaine, 25,5 % du Conseil départemental de la Charente-Maritime et 25,5 % de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

### Un refuge pour l'avifaune

D'août à octobre 2023, une zone de 16 hectares de prélèvement des matériaux argileux et de terre végétale sera exploitée. Elle sera la future zone de compensation, aménagée en zone de refuge pour l'avifaune. La digue en argile sera élevée à une hauteur de 1,5 mètre. Entre août et octobre 2024, la digue sera rechargée d'une hauteur de



**Les engins de chantier ont commencé à arriver.** Y.P.

1,2 mètre. Puis, sur la même période en 2025, l'ouvrage sera rechargé, recouvert de terre végétale et ensemencé. À noter qu'à l'issue, l'État aura six mois pour réviser son Plan de prévention des risques littoraux (PPRL).

**Yannick Picard**